



APPEL À PROJETS "PORT DE PLAISANCE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2022

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL
ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU PORT DE LESCONIL

PORTEUR DU PROJET : Syndicat Mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

SITE BÉNÉFICIAIRE : Port de Lesconil (29165)

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : 2023-2025



**Montant du
projet global**

2 200 000 €

**Montant de l'aide
"Destination France"**

118 200 €

Ambition phare
Bâtiment de services
de 120 m², économie en
eau et en énergie

Le port de Lesconil, petit port de caractère idéalement situé sur les routes maritimes et au cœur du village, a été un important port de pêche spécialisé dans la langoustine. Sa criée n'est plus en activité, mais des pêcheurs côtiers continuent de faire vivre le port. En parallèle, la plaisance s'est développée au fil des ans. Afin de permettre au port de Lesconil de rester un des ports d'escale de Cornouaille, le projet prévoit d'améliorer l'accueil des plaisanciers et la qualité des services avec un nouveau bâtiment pour la capitainerie et les sanitaires, construit en bardage bois et équipé de panneaux solaires et d'un récupérateur d'eaux pluviales. Le projet prévoit également de faciliter l'accessibilité en toute sécurité à l'eau et au terre-plein avec la création d'une cale de halage ; d'optimiser l'organisation de l'espace portuaire (zones d'accueil, de travail, secteurs ouverts à la circulation publique, stationnements) ; d'améliorer l'accessibilité du port (gestion des flux de circulation tant portuaire que touristique, amélioration et sécurisation des mobilités douces) ; d'organiser et de valoriser l'interface ville/port en mettant en valeur les espaces publics dans une optique de continuité des aménagements menés par la ville et d'accueillir de nouvelles activités, entreprises et évènements.

Le financement alloué porte sur la construction du nouveau bâtiment (capitainerie, sanitaires), la déchetterie et les frais d'étude pour la réalisation de la cale de halage.



“

Être lauréat de l'AAP Port de plaisance exemplaire a permis de créer cet équipement structurant et qualitatif du port. Sans cette aide, le port de Lesconil ne disposait pas des capacités financières pour un tel projet tant attendu par les plaisanciers en escale. Cela a permis également de montrer la qualité du projet aux autres partenaires financiers comme la Région Bretagne, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud et la Commune de Plobannalec-Lesconil.

Xavier RASSENEUR

Directeur des ports de plaisance de Cornouaille

”

Contacts :

port.davenir@cerema.fr
syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr

